

Question de Mme Kattrin Jadin à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales, sur " La reconnaissance officielle du Centre Médical Hélicopté (CMH) de Bra-sur-Lienne" (QO 18910)

Kattrin Jadin (MR):

Le Centre Médical Hélicopté (CMH) situé à Bra-sur-Lienne existe depuis 1986 et fournit aujourd'hui un service médical d'urgence au moyen d'une voiture de type SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) et d'un hélicoptère médicalisé. Avec un budget annuel d'environ 3,4 milliard d'euros, l'ASBL est financé par des donations privées, par des subventions communales et provinciales et par du sponsoring. Même si sa santé budgétaire est assurée jusqu'à présent, cela n'est que possible grâce à des efforts considérables et se caractérise par une forte dépendance vis-à-vis des cartes d'affiliation (43 %). Le Centre a récemment fait connaître dans la presse son étonnement quant à sa non-reconnaissance officielle en tant que service médical d'urgence aérien de la part du SPF Santé publique. Selon ses porte-paroles, les conditions nécessaires à cette reconnaissance seraient pourtant remplies. Or, cette reconnaissance s'accompagnerait de moyens financiers attribués à la hauteur de 250.000 euros, ce qui représenterait environ 7,27 % du budget annuel de l'ASBL. 1. a) Quelles sont ces conditions de cette reconnaissance en tant que service médical d'urgence? b) Le CMH les remplit-il? 2. Si les conditions sont remplies, pourquoi la reconnaissance officielle de la part du SPF Santé publique n'a-t-elle pas encore eu lieu?

Laurette Onkelinx, ministre:

Contrairement à ce que votre question laisse entendre, il n'existe pas, à ce jour, de normes relatives aux SMUR hélicoptés. Il m'est donc impossible de reconnaître, et encore moins de financer, le Centre Médical Hélicopté (CMH) de Bra-sur-Lienne. Trois projets d'arrêté royaux relatifs aux normes, à la planification et à l'inscription des SMUR hélicoptés dans la loi sur les hôpitaux ont bien été rédigés à ma demande.